



N°6976
Entrée le 10.10.2022
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Fernand Etgen
Luxembourg, le 10.10.2022

Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 10 octobre 2022

Monsieur le Président,

Par la présente, nous nous permettons de poser une question parlementaire concernant la pédiatrie oncologique à Madame la **Ministre de la Santé**.

Le plan cancer 2020-2024 se donne comme objectif d'améliorer « la qualité et le suivi des patients dès leur naissance », notamment en « développant des parcours cliniques pour les cancers pédiatriques » et en « développant les liens collaboratifs avec des experts à l'étranger » en vue de la prise en charge spécialisée à l'étranger.

Nous voudrions dès lors avoir les renseignements suivants de la part de Madame la Ministre :

- 1) **Combien d'enfants et adolescents résidant au Luxembourg suivent actuellement un traitement oncologique au Service National d'Onco-Hématologie Pédiatrique (SNOHP) du Luxembourg, respectivement dans un service d'oncologie pédiatrique à l'étranger ?**
- 2) **Les cas de cancer traités, voire diagnostiqués à l'étranger et concernant des enfants résidant au Luxembourg sont-ils intégralement répertoriés dans le registre national des cancers ?**
- 3) **Est-ce que les transferts à l'étranger concernent des types de cancer spécifiques? Dans l'affirmative, desquels s'agit-il ?**
- 4) **Est-ce que dans le contexte du nouveau projet de construction pour le CHL, certaines des pathologies traitées actuellement à l'étranger pourront être prises en charge à moyen terme au Luxembourg ? Dans l'affirmative, lesquelles ?**
- 5) **Quels sont actuellement les hôpitaux ou autres centres de traitement étrangers dans lesquels des patients mineurs d'âge et résidant au Luxembourg sont pris en charge? D'autres collaborations sont-elles en cours de négociation ?**
- 6) **Quels sont les services psychosociaux qui sont mis à disposition des familles dont un enfant est touché par un cancer et en quoi consistent plus précisément les mesures destinées à l'encadrement et au soutien de ces familles au Luxembourg?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.



Josée LORSCHÉ
Députée



Marc HANSEN
Député